

DEPARTEMENT DE LA  
HAUTE-CORSE

ARRONDISSEMENT DE  
CORTE

CANTON DE  
FIUMORBU-CASTELLU

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté, Egalité, Fraternité

COMMUNE DE POGGIO DI NAZZA

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 mars 2026

Date de Convocation 17/03/2026

Nombre de conseillers

En exercice .....	11
Présents.....	11
Ayant donné pouvoir... ..	0
Votants.....	11
Absents.....	

L'an deux mil vingt-six le vingt-et-un du mois de mars à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de Poggio-di-Nazza étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de **M GUIDICI Jean-Noël**

Présents : *Mme CASANOVA Isabelle, M CHIARI Patrice, M DIAZ Philippe, Mme DOMINICI Mariella, M FRANCESCHI Jean-Baptiste, Mme MANENTI Eliane ; Mme ROCHE Monique, Mme SANTELLI Marie-Reine, M SANTONI Guillaume, M SANTONI Michel*

Absent excusé :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Madame Monique ROCHE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

**Objet :**

**Détermination du nombre d'adjoints**

Certifié exécutoire  
compte tenu de la transmission  
en sous-préfecture  
le.....  
Et de l'affichage  
Le.....  
Le Maire  
JN GUIDICI..

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-2-1

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 11 membres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
**décide** la création de trois (3) postes d'adjoints.

Pour Extrait conforme  
Le Maire

JN GUIDICI

